

SERVICES D'ENTRÉE EN FORMATION

SEF-Z021-0 Initiation à la démarche de formation

OCTOBRE 1999

Québec 

SERVICES D'ENTRÉE EN FORMATION

SEF-Z021-0 Initiation à la démarche de formation

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des acquis

Les établissements d'enseignement sont autorisés à procéder, pour leurs besoins, à une reproduction totale ou partielle du présent document. S'il est reproduit pour vente, le prix de vente ne devra pas excéder le coût de reproduction.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1999 — 99-0796

ISBN 2-550-35142-8

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1999

TABLE DES MATIÈRES

1	Présentation	1
2	Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
3	Contenu	4
	3.1 Notions	4
	3.2 Habilités et conduites socioaffectives	5
4	Tableau des pondérations	6
5	Justification des contenus et de leur pondération	7
6	Comportements observables	8
7	Spécifications de l'épreuve	9
	7.1 Type d'épreuve	9
	7.2 Type de résultat	9
8	Références bibliographiques	10

PROGRAMME : Services d'entrée en formation

COURS : SEF-Z021-0 Initiation à la démarche de formation

1 PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée en vue d'une évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme *Services d'entrée en formation (SEF)* et, plus particulièrement, du cours *SEF-Z021-0 Initiation à la démarche de formation*. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Comme les orientations du programme *Services d'entrée en formation* ont été établies en fonction de principes essentiellement andragogiques, ce sont ces derniers qui primeront dans l'évaluation des capacités des adultes, et ce, pour des considérations particulières au cours SEF-Z021-0.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre ou encore d'un organisme scolaire à un autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires.

2 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations	Conséquences
<p>1. Le programme <i>Services d'entrée en formation</i> vise à initier à l'éducation des adultes quand il s'agit</p> <ul style="list-style-type: none">● « de connaître les rouages de l'éducation des adultes;● d'utiliser au maximum les possibilités offertes à l'éducation des adultes;● de faire des liens entre son projet personnel et le projet de formation à définir ultérieurement* ».	<p>1. L'évaluation porte principalement sur la capacité de l'adulte à établir les liens entre son projet personnel et son projet de formation qu'il ou elle choisit de réaliser.</p>
<p>2. Le programme <i>Services d'entrée en formation</i> a pour objet de préciser le projet de formation des adultes et, conséquemment, d'établir leur profil de formation selon trois considérations :</p> <ul style="list-style-type: none">● « mettre à profit leurs propres ressources;● élaborer un projet de formation conforme à leurs champs d'intérêt, à leurs capacités et à leurs motivations;● s'engager dans un processus de formation qui fera d'eux les premiers artisans de leur réussite* ».	<p>2. L'évaluation porte sur le projet de formation de l'adulte et l'engagement de celui-ci ou de celle-ci dans un processus de formation.</p>
<p>3. Le programme <i>Services d'entrée en formation</i> a également pour objet de préciser le plan d'insertion sociale et professionnelle des adultes, notamment lorsqu'il s'agit pour eux</p> <ul style="list-style-type: none">● « de faire le point sur leurs motivations et leurs compétences sociales et professionnelles;● d'établir des relations entre leurs motivations, leurs compétences et les réalités du monde du travail et de la société dans laquelle ils évoluent;● de faire des choix en ce qui concerne leur vie sociale et professionnelle* ».	<p>3. L'évaluation porte sur des choix que l'adulte aura à faire en ce qui concerne sa vie sociale et professionnelle.</p>

* DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme d'études, *Services d'entrée en formation*, décembre 1998, p. 9.

4. Par le programme *Services d'entrée en formation* on veut initier les adultes aux pratiques andragogiques en leur permettant
- « de mieux apprendre et de se motiver en ce sens;
 - d'acquérir des stratégies d'apprentissage qui leur conviennent et qui satisfont aux exigences des services d'enseignement définis dans le Régime;
 - de prendre en charge leurs apprentissages* ».
5. Dans le programme *Services d'entrée en formation* l'accent est mis sur la motivation des adultes en ce qui a trait aux réalités scolaires, selon les considérations suivantes :
- « percevoir positivement leur retour aux études ou la poursuite de celles-ci;
 - recevoir des appuis de leur entourage;
 - persévérer dans la réalisation de leur projet de formation* ».
6. Dans le programme *Services d'entrée en formation* l'exploitation du transfert des apprentissages est privilégiée chez les adultes afin de
- « faciliter de nouveaux apprentissages;
 - généraliser une compétence à un ensemble de situations;
 - se servir, dans les services d'enseignement choisis ou dans la voie de sortie privilégiée des apprentissages acquis dans les cours des SEF* ».
4. L'évaluation porte sur la capacité de l'adulte à acquérir des stratégies d'apprentissage ainsi qu'à se prendre en charge, à faire de nouveaux apprentissages et à réussir.
5. L'évaluation porte sur la persévérance de l'adulte dans la réalisation de son projet de formation.
6. L'évaluation porte sur la capacité de l'adulte à se servir de ses apprentissages faits dans un champ, dans d'autres champs.

On notera que dans le cours *SEF-ZO21-0 Initiation à la démarche de formation* sont mises en évidence de façon plus particulière les orientations 1, 2 et 5 du programme.

On notera aussi que le cours *Initiation à la démarche de formation* s'adresse plus précisément à tout adulte qui « établit des liens entre son projet de formation et sa démarche en matière d'intégration sociale** » et que les domaines cognitif et socioaffectif sont pris en considération dans la définition du domaine d'examen.

* DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme d'études, *Services d'entrée en formation*, décembre 1998, p. 10.

** DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme d'études, *Services d'entrée en formation*, décembre 1997, p. 74.

3 CONTENU

3.1 Notions

A) Mode de fonctionnement d'un centre d'éducation des adultes et du milieu où il est situé

- Personnes-ressources
- Règles de sécurité
- Code de vie

B) Intentions au regard de son projet d'intégration sociale

- Motivations
- Retombées de la formation choisie

C) Projet de formation

- Relations humaines utiles à la réussite de son projet de formation
- Efforts à faire
 - participation
 - responsabilités
 - actes à accomplir

3.2 Habiletés et conduites socioaffectives*

- **Entretenir des rapports socioaffectifs avec le milieu de formation :**

Capacité à manifester une conduite socioaffective montrant sa motivation à amorcer une démarche de formation.

- **Comprendre :**

Capacité à illustrer des retombées possibles de la formation choisie, à expliquer en quoi des relations humaines sont utiles à la réussite de son projet de formation ainsi que des règles du code de vie d'un centre d'éducation des adultes ou du milieu où il est situé et à estimer les efforts à faire dans l'organisation de sa vie pour amorcer une démarche de formation.

- **Appliquer :**

Capacité à respecter les règles de sécurité du centre d'éducation des adultes ou du milieu où il est situé et à choisir une façon de faire permettant de prendre contact avec une personne-ressource.

* L'expression « conduite socioaffective » désigne une opération affective traduisant une prise de position dans une situation particulière par rapport à soi, par rapport à autrui ou par rapport aux choses, à un moment donné et dans un endroit donné.

4 TABLEAU DES PONDÉRATIONS

Notions	A) Mode de fonctionnement d'un centre d'éducation des adultes et du milieu où il est situé	B) Intentions au regard de son projet d'intégration sociale	C) Projet de formation
Habiletés et conduites socioaffectives 45 %	45 %	30 %	25 %
Entretenir des rapports socioaffectifs avec le milieu de formation 15 %		. Motivations (3) 15 %	
Comprendre 50 %	. Code de vie (1) 10 %	. Retombées de la formation choisie (4) 15 %	. Relations humaines utiles à la réussite de son projet de formation . Efforts à faire (5) 25 %
Appliquer 35 %	. Règles de sécurité . Personnes-ressources (2) 35 %		

5 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Le contenu du cours SEF-Z021-0 *Initiation à la démarche de formation* comporte des notions, des habiletés et des conduites socioaffectives qui se prêtent à une pondération. Cette dernière tient compte de deux conditions à satisfaire : le nombre d'objectifs et la complexité des notions et des habiletés retenues.

Voici, en résumé, la pondération de ces notions, habiletés et conduites socioaffectives.

Notions		Habiletés et conduites socioaffectives	
A) Mode de fonctionnement d'un centre d'éducation des adultes et du milieu où il est situé	45 %	Comprendre Appliquer	10 % 35 %
B) Intentions au regard de son projet d'intégration sociale	30 %	Entretenir des rapports socioaffectifs Comprendre	15 % 15 %
C) Projet de formation	25 %	Comprendre	25 %

6 COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items

↓

Numéros des cases (dimensions) du tableau de pondération

↓

A) Mode de fonctionnement d'un centre d'éducation des adultes et du milieu où il est situé

- | | | |
|------|----|--|
| 10 % | 1) | À partir de l'information reçue, expliquer deux règles du code vie du centre d'éducation des adultes ou du milieu où il est situé. |
| 20 % | 2) | À l'aide d'une mise en situation, respecter deux règles de sécurité du centre d'éducation des adultes ou du milieu où il est situé. |
| 15 % | | Pour une difficulté éprouvée, choisir une façon de faire appropriée afin de prendre contact avec une personne-ressource pouvant être utile à sa démarche de formation. |

B) Intentions au regard de son projet d'intégration sociale

- | | | |
|------|----|--|
| 15 % | 3) | À partir de ses intentions au regard de son projet d'intégration sociale, manifester une conduite socioaffective montrant sa motivation dans l'amorce d'une démarche de formation. |
| 15 % | 4) | À l'aide d'un exemple, illustrer une retombée possible de la formation choisie sur son mode de vie. |

C) Projet de formation

- | | | |
|------|----|--|
| 10 % | 5) | À partir des ressources dont disposent le centre d'éducation des adultes ou le milieu où il est situé, donner une raison qui explique en quoi une relation humaine est utile à la réussite de son projet de formation. |
| 15 % | | À l'aide d'un exemple, estimer un effort à faire dans l'organisation de sa vie pour amorcer une démarche de formation. |

7 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

7.1 Type d'épreuve

Aux fins de l'évaluation sommative, l'utilisation des notes de cours et de toute autre documentation est permise. De plus, on fera passer une épreuve écrite ou orale. L'épreuve peut comporter plus d'une partie.

L'épreuve dure 60 minutes.

Enfin, on peut considérer qu'il est parfois possible de construire plus d'un item par comportement observable et que, dans ce cas, les notes attribuées aux items peuvent différer d'un item à l'autre pourvu qu'on respecte l'importance relative du comportement observable.

7.2 Type de résultat

Le résultat obtenu pourrait être exprimé par le terme « réussite » ou par le terme « échec » ou par une « note ». La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve. Le terme « réussite » équivaut à un résultat chiffré égal ou supérieur à 60 p. 100; le terme « échec », à un résultat chiffré inférieur à 60 p. 100.

8 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

D'HAINAULT, L. *Des fins aux objectifs de l'éducation*, Bruxelles, Éditions Labor, 1988, 492 p.

DE LANDSHEERE, V., et G. DE LANDSHEERE. *Définir les objectifs de l'éducation*, Paris, P.U.F., 1976, 293 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 1, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 232 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 2, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 231 p.

LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993, 1500 p.

MORISSETTE, D., et M. GINGRAS. *Enseigner des attitudes, planifier, intervenir, évaluer*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 1989, p. 86, 88, 91, 122, 155, 156, 165 et 166.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, 2^e version, février 1988, 142 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme d'études, Guide de gestion des services d'entrée en formation*, décembre 1998, 28 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme d'études, Services d'entrée en formation*, décembre 1998, 108 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'élaboration d'instruments de mesure*, (fascicules), 1993.

